



Réf. Farde e-Assemblées : 2466088

N° OJ : 35

Projet d'Arrêté - Conseil du 13/06/2022

Objet : Subside conférence "Afro debout".

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale;

Vu les crédits à l'article 84201/33202 du budget ordinaire 2022

Considérant que dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances, des subsides peuvent être accordés à différentes asbl et ONG;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : un subside d'un montant de 10.950,00 EUR est octroyé à l'asbl "ORIGINE" (827.891.238) à l'article 84201/33202 du budget ordinaire 2022 (Eng : 22/21923)

Annexes :